

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Édition de MAI 2015

A la Une :

Page 1

🚩 Cérémonie 8 Mai

🚩 Inscriptions scolaires

🚩 Bébés lecteurs

🚩 Bruit

Page 2

🚩 Maisons fleuries

Page 3

🚩 Brin d'aillet

🚩 Bourse aux vêtements

🚩 Kermesse Voiville

🚩 Les Oreilles Rouffiacaises

Page 4

🚩 Calendrier scolaire

🚩 Greg'Pizza



Cérémonie du 8 Mai 2015

10 h 15 : départ de la Mairie en direction du cimetière

10 h 45 : cérémonie devant le monument aux morts.

Le colonel Eschbach sera représenté par le capitaine Audebrand, directeur de l'enseignement de l'Ecole d'enseignement technique de l'Armée de l'air 722.

A l'issue de cette cérémonie,
un vin d'honneur sera servi à la salle René GUILLOT

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015-2016

Regroupement Pédagogique Intercommunal
COURCOURY / LES GONDS

A effectuer du 07 avril au 29 mai 2015

Auprès de la Mairie de COURCOURY



Prochaine séance bébés lecteurs
le mercredi 20 mai 2014 à 10 h 00

ARRETE du 16 juillet 2003

Article 1 – Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...etc ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h 00 à 20 h 00
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

CONTACT

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY

Tél. : 05 46 93 18 23

Courriel :

courcoury@mairie17.com

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les OBJECTIFS

Pour la quatrième année, la Commune s'efforce de sensibiliser la population à l'intérêt de respecter notre environnement mais aussi à l'améliorer, à l'embellir, notamment en participant activement à son fleurissement de la Commune.

Cette sensibilisation et ce fleurissement, essentiels à l'amélioration de notre cadre de vie se sont manifestés lors d'opérations de nettoyage et de valorisation de nos villages.

Nous sommes persuadés que cet embellissement doit se faire en accord avec les habitants, dont l'implication est bienvenue pour un développement sain, durable et satisfaisant.

Dans ce cadre que nous avons décidé de réitérer le concours des Maisons Fleuries, première étape nécessaire, non seulement à la prise de conscience de la population, mais aussi à notre participation au concours des Villes et Villages Fleuris de France.

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1

L'objet du concours «village et maison fleurie » est le fleurissement des façades, des terrasses, des jardins, des maisons, des potagers et des parterres sur le territoire de la Commune de Courcoury.

Article 2

Le concours est organisé par la Mairie de Courcoury.

Article 3

Le concours est ouvert à tous les habitants de la Commune de Courcoury. L'appel aux candidats se fait via le FLASH INFOS distribué dans toutes les boîtes aux lettres. La participation au concours passe par l'inscription auprès de la Mairie de Courcoury. (coupon ci-dessous).

Le nombre minimum de participants pour que le concours ait lieu est de 10 inscriptions.

Article 4

Le concours débute le 01/05/2015 et se termine le 27/06/2015. Les façades et jardins devront être fleuris durant toute cette période. Les inscriptions sont recevables jusqu'au 12/06/15.

Le jury effectuera la visite des maisons fleuries le samedi 27 juin au matin.

Article 5

Le concours récompensera les habitants des maisons les mieux fleuries. Les critères utilisés pour juger de la qualité du fleurissement sont les suivants : *.La qualité et la quantité du fleurissement / La diversité des espèces utilisées / L'originalité des réalisations / L'entretien des réalisations*

Article 6

Le jury est composé de membres de la Commission Municipale Environnement Cadre de Vie, de membres des associations actives de la Commune ainsi que d'un professionnel du Jardinage. Les membres du Jury ne peuvent s'inscrire au concours.

Sur la base des inscriptions reçues dans les délais impartis, les membres du jury parcourent la Commune entre les dates fixées au point 4 du règlement du concours afin de visionner les Maisons concernées par le concours et attribuent des cotes aux Maisons qui ont retenu leur attention.

Article 7

Les récompenses seront sous forme de plantes, d'arbustes ou de bons d'achats de végétaux.

Article 8

Les gagnants du concours seront les personnes qui auront obtenu le maximum de points sur la base de la somme des cotes attribuées par les différents membres du jury. Un classement des participants sera établi. Les récompenses seront attribuées en fonction de ce classement.

En cas d'ex aequo, c'est le participant qui a obtenu le plus de cotes maximales qui l'emporte. En cas de nouvelle égalité, le raisonnement est poursuivi pour les cotes inférieures.

Les récompenses sont remises par le Jury lors d'une cérémonie.

Article 9

Les candidats acceptent sans réserve le règlement de ce concours ainsi que les décisions du Jury.

INSCRIPTION CONCOURS MAISON FLEURIE 2015

A déposer à la Mairie de Courcoury avant le 12 juin 2015

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

N° de Tél : Adresse électronique :

Vous serez contacté par un membre de la Commission Environnement/Cadre de vie

COURCOURY

Le 1er Mai 2015 - 12h00



BRIN D'AILLET



*Faites Comme Le Muguet,
Sortez !*

Organisé par la Société des Fêtes

Menu :

• Apéritif	• Fromage
• Gratton, Rillettes, Brins D'Aillet	• Dessert
• Jambon braisé et son accompagnement	• Café / Digestif
	• Vin*

* A consommer avec modération

Réservations et renseignements :
Robert Bigot : 06.26.02.85.58

Veuillez réserver afin de mieux vous accueillir

Coupon réponse à déposer à la mairie. Joindre le chèque total - Inscription jusqu'au 26 avril 2015

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Nb d'adultes : _____ x 13 € = _____ €
 Nb d'enfants (-12) : _____ x 10 € = _____ €
TOTAL = _____ €



COURCOURY

DIMANCHE 17 MAI

BOURSE A L'ENFANCE

9H30 - 18 H

Intérieur :
6 € la table de 1m80
(Tables et chaises fournies)

Extérieur : 5 € les 2 m
(Table non fournie)

Plateau repas : 5 €

Jouets

Vêtements



RESERVATIONS : 06 47 17 19 68

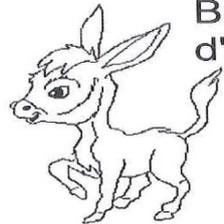
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique.

KERMESSE DE VOIVILLE

Nous recherchons pour la Paroisse Saintes Rive Gauche des objets divers : petits meubles, tableaux, bibelots, vaisselle, linge de maison....

Dépôt au presbytère : 1 place St Vivien à Saintes de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30,
Tél. : 05 46 93 09 92 ou 05 46 91 15 97
avant le 31 mai 2015

Les Oreilles Rouffiacaises



Balades à dos d'ânes

¼ h	—	4 €
1/2h	—	6 €
1 h	—	10 €

Tarifs réduits sur présentation
D'attestation C.M.U. ou R.S.A

Location d'ânes montés ou bâtés:

Du ¼ d'heure à la journée

- Accueil individuel ou de groupe
- Associations
- Anniversaires enfants
- Manifestations diverses
- Randonnées

A partir du samedi 11 Avril 2015

(Sauf contraintes météo)

Chez Beune
17100 Courcoury

Tel : 07.71.18.38.43
Mail : lesoreillesrouffiacaises@outlook.fr

Facebook : www.facebook.com/lesoreillesrouffiacaises

Ne pas jeter sur la voie public



CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

	zone A	zone B	zone C
PRÉRENTRÉE DES ENSEIGNANTS	lundi 31 août 2015		
RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	mardi 1 ^{er} septembre 2015		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 29 février 2016	Fin des cours : samedi 6 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
VACANCES D'ÉTÉ (*)	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.
Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.
Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - avril 2015

A partir du 5 mai 2015, pub en Mairie

GREG' PIZZA

La bonne pâte

Nouveau !!

La tournée 17h à 22h

- | | |
|--|----------|
| COURCOURY
Place de l'école, face au coiffeur | Mardi |
| BRIZAMBOURG
Parking du contrôle technique autovision | Mercredi |
| LA CHAPELLE DES POTS
Place 19 mars 1962 devant l'école | Jedi |
| SAINTES
Rond-point ZI des charniers, parking boulangerie GANDEMER | Vendredi |
| FONTCOUVERTE
Parking Espace chauffage, à côté de la Pharmacie route de St Jean | Samedi |

06-24-91-58-72

Pizzas & boissons à emporter !

- | | | |
|-----------------|----|-----|
| MARGARITA | 7€ | 9€ |
| REINE | 9€ | 11€ |
| PIQUANTE | 9€ | 11€ |
| HOT | 9€ | 11€ |
| PARMENTIER | 9€ | 11€ |
| BOLO | 9€ | 11€ |
| L'ANGLAISE | 9€ | 11€ |
| STRASBOURGEOISE | 9€ | 11€ |
| TARTIFLETTE | 9€ | 11€ |
| MONTAGARDE | 9€ | 11€ |
| COCHONNE | 9€ | 11€ |
| FORESTIERE | 9€ | 11€ |
| CANNE | 9€ | 11€ |
| CANNE AU MIEL | 9€ | 11€ |
| POULET ANANAS | 9€ | 11€ |
| POULET CURRY | 9€ | 11€ |
| VEGETARIENNE | 9€ | 11€ |
| SOLENNIA | 9€ | 11€ |

Commandez par téléphone pour ne pas trop attendre !



06-24-91-58-72

10 pizzas achetées

=

1 gratuite !

N'hésitez plus !
Choisissez
la DUO !

Retrouvez toutes mes recettes sur place ou sur la page facebook

Greg' o pizza 17